

Pourquoi l'AST BTP de l'Ain



- Pour le suivi de la santé au travail de votre patient, salarié d'une entreprise Aindinoise du Bâtiment et des Travaux Publics
- Pour la connaissance des entreprises et des métiers du BTP

Pourquoi adresser votre patient au médecin du travail



- Pour la mise en place d'aménagements de poste, temporaires ou définitifs, liés à l'état de santé décrit dans un courrier
- Pour une visite « à la demande » à tout moment de la vie professionnelle de votre patient, avec un courrier circonstancié
- Pour la visite de pré-reprise pour tout arrêt de travail de plus de 30 jours, avec les documents utiles à la compréhension du dossier
- Pour la visite de reprise à la demande de l'employeur en fin d'arrêt de travail de plus de 30 jours suite à accident du travail ; de plus de 60 jours pour maladie ou accident de la vie ; quelle que soit la durée pour maladie professionnelle ; avec les documents utiles à la compréhension du dossier
- Pour compléter le dossier de Reconnaissance de Travailleur Handicapé (RTH)

Notre équipe médicale par centre



Le Médecin du Travail

Il fait le lien entre la santé de votre patient et son poste de travail, dans le strict respect du secret médical. Il assure les visites d'embauche et de suivi périodique dans les cas d'exposition à des risques particuliers. Il décide de l'aptitude, des aménagements de poste ou de l'inaptitude au poste. Il peut aussi être un lien avec le médecin conseil de la CPAM.

Le médecin du travail s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'experts en prévention du BTP, ergonomie et maintien dans l'emploi.



L'Infirmier en Santé au Travail

L'infirmier en santé au travail est un infirmier spécialisé. Il réalise les visites d'information et de prévention d'embauche et périodiques, selon des protocoles établis avec le médecin du travail. Il peut vous adresser le patient avec un courrier explicatif.



Le Secrétaire Médical

Il est votre premier contact. Il s'occupe de la prise de rendez-vous, des convocations, de l'accueil, de certains examens biométriques, et du dossier administratif.

COE.I03.03

Association de Santé au Travail du
Bâtiment et des Travaux Publics de l'Ain



*Je suis médecin,
comment collaborer avec
le Service de Prévention et de
Santé au Travail ?*



*une équipe médicale et pluridisciplinaire
au service des salarié(e)s et des entreprises
du BTP de l'Ain*

Centre de BOURG-EN-BRESSE

33, rue Bourgmayer



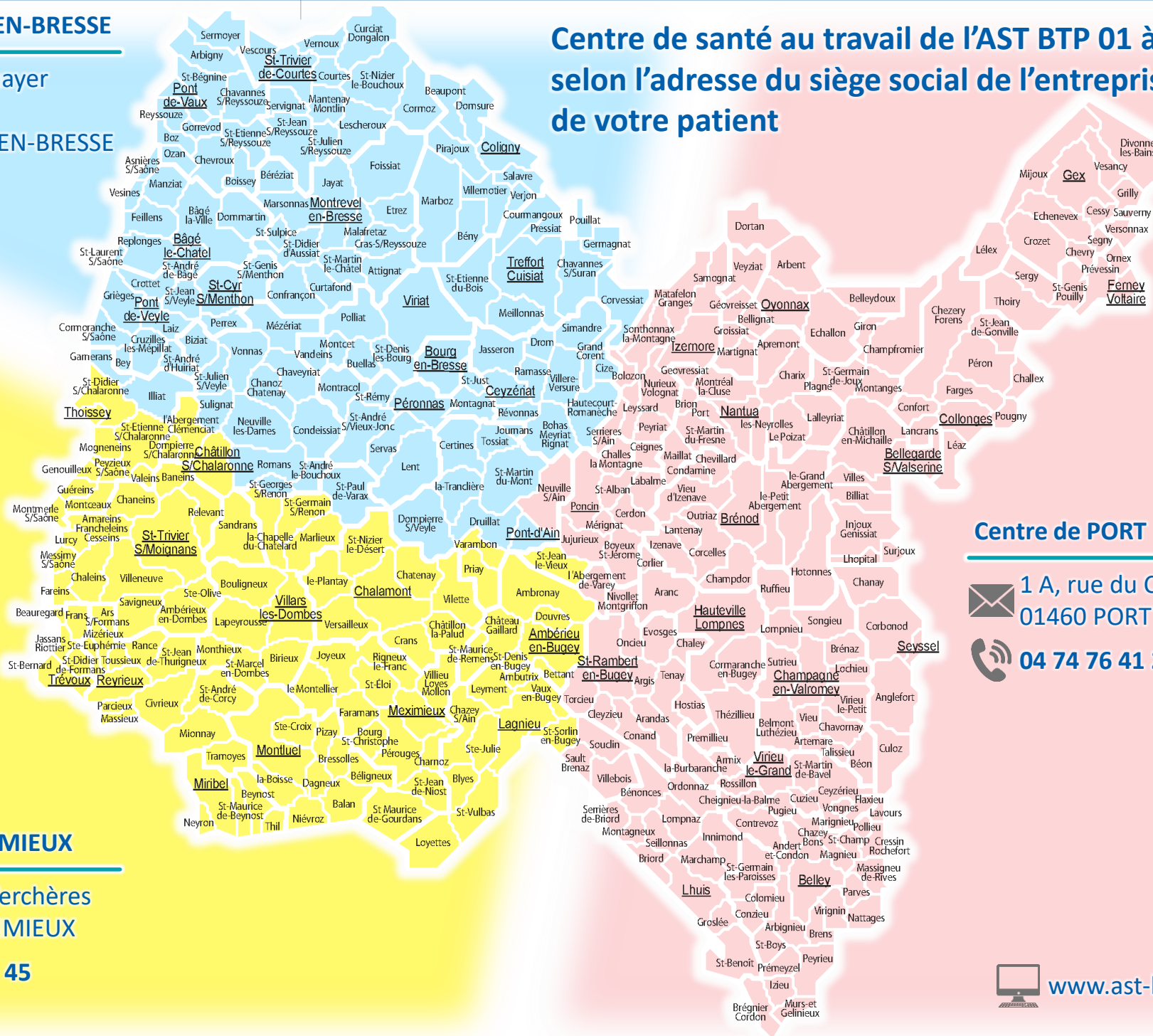
CS 50039

01001 BOURG-EN-BRESSE



04 74 23 58 30

Centre de santé au travail de l'AST BTP 01 à contacter
selon l'adresse du siège social de l'entreprise du BTP
de votre patient



Centre de MEXIMIEUX



4, rue des Verchères

01800 MEXIMIEUX



04 74 38 52 45

Centre de PORT



1 A, rue du Commerce

01460 PORT



04 74 76 41 22



www.ast-btp-ain.fr